



# FLASH AGRI ZONE ALENA



## EDITORIAL

### **Nomination de Sonny Perdue au poste de Secrétaire à l'Agriculture**

*Le 19 janvier, à la veille de son investiture à la présidence des Etats-Unis, Donald Trump a annoncé la nomination de Sonny Perdue au poste de Secrétaire à l'Agriculture, dernier membre de son cabinet à être nommé. En tant qu'ancien gouverneur de Géorgie (de 2002 à 2011), « il a passé sa vie entière à comprendre et à résoudre les défis auxquels sont confrontés les agriculteurs et il fournira de grands résultats pour tous les Américains qui vivent de la terre » a déclaré le Président élu.*

*Le secteur agricole a réagi positivement à cette désignation. Le président du Farm Bureau, Zippy Duvall, qui a longtemps travaillé avec S. Perdue alors qu'il était président du Farm Bureau de la Géorgie, l'a qualifié de "remarquable nommé". Le président du National Farmers Union, syndicat agricole minoritaire, Roger Johnson, a déclaré " J'ai bon espoir que nous trouverons en Sonny Perdue le champion (dont l'agriculture américaine a besoin)". Même l'ancien Ministre Vilsack, qui avait toujours insisté sur la nécessité d'une expérience de Gouverneur pour occuper ce poste, semble approuver cette désignation : "J'ai eu l'opportunité de travailler avec le Gouverneur Perdue et je sais à quel point il est engagé envers tous nos agriculteurs, éleveurs, producteurs, quelle que soit leur taille ou leur méthode de production. "*

*La nomination de Sonny Perdue devra recevoir l'approbation du Sénat. Son audition est prévue pour la mi-voire fin février.*

*S'il est confirmé, Sonny Perdue devra faire face à de nombreux défis et avoir une bonne compréhension des problématiques économiques auxquelles font face les agriculteurs en raison de trois années de prix faibles, du déclin de la valeur des terres, et des conditions d'emprunts difficiles. Un des principaux enjeux sur lesquels il sera attendu est le Farm Bill 2018, dont la réécriture dans les temps est une promesse de campagne de D. Trump.*

*Mais auparavant, il devra être en mesure d'apporter des réponses aux inquiétudes du monde agricole sur les récentes décisions du Président Trump en matière commerciale (retrait du Partenariat transpacifique, renégociation de l'accord ALENA), en matière de politique d'immigration ou s'agissant des tensions avec le Mexique. Son expérience de Gouverneur en Géorgie, où il avait promu le développement commercial de l'Etat, pourrait l'y aider. S'agissant de l'immigration illégale, il indiquait à la presse en 2006, alors qu'il signait un décret réprimant l'immigration illégale en Géorgie, que le parti républicain devait avancer prudemment sur le sujet.*

*Bonne lecture !*



### SONNY PERDUE – SECRETAIRE A L'AGRICULTURE

Sonny Perdue (George Ervin Perdue III), 70 ans (né le 20 décembre 1946), a une longue carrière dans la politique. Fils d'un agriculteur de Géorgie, où il a grandi, et d'une enseignante, il est diplômé de l'Université de Géorgie et dispose d'un doctorat en médecine vétérinaire obtenu en 1971. Il a ensuite rejoint l'armée de l'air où il a obtenu le grade de capitaine.

S. Perdue fait son entrée en politique en 1990, en tant que Démocrate. Elu membre du Sénat de Géorgie, où il reste 11 ans, il y gravit rapidement les échelons pour être désigné chef de la majorité de 1995 à 1996, puis président par intérim de l'assemblée législative de 1997 à 1998. En 1998, il rejoint le Parti républicain.

En 2002, S. Perdue est élu Gouverneur de Géorgie ; il est alors le premier gouverneur républicain de l'état depuis la fin de la reconstruction ayant suivi la Guerre civile américaine, c'est-à-dire depuis près de 130 ans. Il y sert durant deux mandats.

Depuis 2011, il dirige, avec son cousin, le Sénateur de Géorgie David Perdue, l'entreprise Perdue Partners, spécialisée dans le conseil et les services, visant à faciliter les exportations de biens et services américains. Auparavant, depuis 1977, Sonny Perdue avait détenu différentes petites entreprises agroalimentaires, de produits phytosanitaires et compagnies de transport.

S. Perdue était membre du comité consultatif pour l'agriculture du candidat Trump lancé en août 2016.



## Politiques commerciales

### ETATS-UNIS : Le monde agricole défend les relations commerciales

Début janvier, 16 grandes associations agricoles, dont le syndicat agricole majoritaire, Farm Bureau, le syndicat minoritaire, National Farmers Union, les associations de producteurs de soja et de maïs, avaient écrit au président élu Trump et au vice-président Pence, pour les inciter à maintenir les relations commerciales existantes, mais aussi à les étendre. Elles appelaient leur attention sur les conséquences désastreuses pour l'économie agricole de la perte de marchés clés à l'export (20% de la production agricole américaine est en moyenne exportée, voire plus pour certaines productions spécialisées : plus de 70% pour les fruits à coques et le coton, plus de 60% pour le soja et plus de 50% pour le riz et le blé).

Les filières agricoles ont réagi plutôt très négativement à l'annonce du retrait du partenariat transpacifique (TPP). Très tributaires des exportations, elles ont fait part de leur contrariété vis-à-vis de cette décision du Président, compte tenu du potentiel de marchés des pays asiatiques offert par ce partenariat. Les producteurs de soja ont rappelé qu'ils exportaient plus de la moitié du soja produit, et encore plus si l'on tient compte des "co-produits" du soja que sont la viande et autres produits issus des farines et huiles. « Le TPP était très prometteur pour nous ; nous avons besoin d'accords commerciaux avec les pays de l'Asie-Pacifique pour compenser les 4,4 Milliards de \$ de revenu annuel agricole net perdus par les agriculteurs avec ce retrait ». Les éleveurs bovins, pour qui le Japon constitue un marché prioritaire, ont également exprimé leur déception : « les producteurs de bœufs américains perdent déjà 400 000 \$ en ventes par jour parce que nous n'avons pas le TPP », constatant par ailleurs que 96% des consommateurs vivent en dehors des Etats-Unis.

Seul le syndicat National Farmers Union, opposé depuis le départ au TPP, a applaudi la décision du Président.

Le Farm Bureau a quant à lui exhorté la nouvelle Administration à travailler immédiatement pour compenser ce retrait, développer de nouveaux marchés pour les biens et produits agricoles américains, et pour protéger et promouvoir les intérêts agricoles américains sur la région Asie-Pacifique. Il a par ailleurs appelé son attention sur la nécessité de maintenir les acquis commerciaux déjà obtenus "L'agriculture américaine est toujours gagnante lorsque les accords commerciaux lèvent des barrières aux produits et animaux américains. Nous avons beaucoup à gagner grâce à des accords commerciaux forts. Le Farm Bureau s'est engagé à travailler avec l'Administration pour contribuer à ce que l'agriculture américaine puisse soutenir la concurrence dans des conditions équitables sur les divers marchés



ALENA : Accord de libre-échange nord-américain  
<https://www.nafta-sec-alena.org/Accueil/Bienvenue>

Parmi les entreprises signataires figurent : Campbell, Cargill, Deere, Elanco animal health, JBS USA, Smithfields, Tyson Foods...

mondiaux, mais nous avons besoin de l'engagement de l'Administration pour garantir que nous ne perdrons pas les acquis que ce soit en Asie-Pacifique, Amérique du Nord, Europe ou autre part".

S'agissant de la renégociation de l'accord ALENA, le monde agricole y adhère tout en souhaitant en préserver les acquis. "Toute renégociation de l'accord ALENA doit reconnaître les gains obtenus par l'agriculture américaine et garantir que le commerce agricole avec le Canada et le Mexique restent forts ; les exportations américaines vers ces 2 pays ont quadruplé de 1993 à nos jours, passant de 8,9 milliards \$ à 38 milliards de \$, et ce largement grâce à l'accord ALENA", a indiqué Zippy Duvall, le Président du Farm Bureau.

A ce propos, 133 organisations représentant les filières et entreprises agricoles, se désignant sous le terme "dialogue agricole et alimentaire pour le commerce", ont adressé un courrier au Président Trump le 23 janvier mettant en avant tous les avantages de cet accord. Rappelant que l'industrie agricole et agroalimentaire constitue le cœur de l'Amérique rurale, supportant 15 millions d'emplois, et qu'elle dépend fortement des exportations pour préserver les prix et les revenus, elles indiquent que depuis la mise en place de l'ALENA il y a 20 ans, l'industrie agricole et agroalimentaire américaine est devenue toujours plus compétitive et innovatrice. Même si certaines lacunes d'accès au marché persistent, l'augmentation de l'accès au marché dans le cadre de l'ALENA (notamment l'exemption de barrières tarifaires et de quotas) a constitué une réelle aubaine pour les agriculteurs, éleveurs et les entreprises agroalimentaires américaines. Néanmoins, elles ont engagé la nouvelle Administration à réduire les barrières non tarifaires de même que les quelques barrières tarifaires qui subsistent dans la zone nord-américaine (notamment au Canada dans le secteur du lait).

### ETATS-UNIS : La filière laitière maintient la pression contre les mesures canadiennes

L'USDA estime que pour 1 milliard de dollars de lait américain exporté, 20 000 emplois et 3 milliards \$ de produits sont générés aux Etats-Unis

[Voir Flash Agri 221 septembre 2016](#)

Au mois de septembre dernier, les représentants des filières laitières des Etats-Unis, de l'Union européenne, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et du Mexique avaient saisi les négociateurs au Commerce de leurs pays/région afin qu'ils interviennent auprès de l'OMC.

Suite à la crise au niveau de la production laitière en 2016, le Gouvernement canadien avait promis de procéder à un changement de la réglementation.

Dans un courrier du 11 janvier, la Fédération nationale des producteurs de lait, l'International dairy foods association, le Conseil pour les exportations de produits laitiers américains et l'Association nationale des ministères de l'agriculture des Etats fédérés ont appelé l'attention du président élu Trump sur les mesures distorsives et contraires aux engagements commerciaux du Canada vis-à-vis des Etats-Unis, prises par les Provinces canadiennes en 2016 s'agissant de la fixation du prix des ingrédients laitiers. L'impact négatif est estimé à 150 millions\$ en valeur de pertes pour les entreprises exportatrices de lait diafiltré du Wisconsin et de l'Etat de New-York. Néanmoins, les signataires estiment que l'ensemble de l'industrie laitière américaine est touché par cette politique de baisse des prix, conduisant à une redirection des exportations vers d'autres marchés, avec pour conséquence une baisse du prix du lait écrémé au niveau mondial.

Ils ont également rappelé les restrictions imposées de manière générale par le Canada à l'industrie laitière américaine, à savoir « des tarifs douaniers exorbitants » et un accès au marché limité octroyés par l'accord ALENA.

L'offensive de la filière laitière s'est poursuivie à un échelon plus local puisque le 30 janvier. 17 entreprises laitières représentant des producteurs et transformateurs sur l'ensemble du pays ont demandé à 25 Gouverneurs d'exhorter les responsables politiques canadiens à faire respecter les engagements commerciaux existant avec les Etats-Unis et de mettre un terme à la mise en œuvre imminente de la stratégie nationale sur la fixation des prix des ingrédients laitiers, devant entrer en vigueur dans l'ensemble du Canada le 1<sup>er</sup> février 2017.

Pour rappel, jusqu'en 2016, le lait diafiltré américain était importé par l'industrie fromagère canadienne en dehors du circuit de la gestion de l'offre canadienne, au prix mondial, c'est-



à-dire 50% moins cher que le lait canadien. Ceci a généré une crise au niveau de la production canadienne en 2016. En avril 2016, les producteurs de lait de l'Ontario ont décidé de créer une nouvelle classe de lait (classe 6) et de produire des protéines de lait qui sont vendues en dessous du prix du marché mondial. Ils ont été suivis par le Manitoba. Cette politique permet aux transformateurs laitiers canadiens d'acheter du lait à un prix inférieur au prix en vigueur sur le marché mondial. Celui-ci est aussi bien inférieur à celui proposé par le système national de gestion de l'offre. Pour les producteurs américains, cette mesure a permis aux transformateurs canadiens de réduire leurs importations laitières américaines de manière drastique.

#### ETATS-UNIS : Donald Trump s'intéresse à la fusion Bayer-Monsanto

Bayer envisage d'acquérir Monsanto pour 66 milliards\$.

[Voir Flash Agri 221 septembre 2016](#)

Avant son investiture, le Président élu avait reçu les PDG de la société allemande Bayer et de l'entreprise américaine Monsanto. Les deux entreprises se sont engagées à investir 8 Mds de dollars dans la recherche et développement, à créer 3000 nouveaux emplois et à maintenir 9 000 autres emplois aux Etats-Unis si la fusion se réalise. Le porte-parole Sean Spicer avait expliqué que cet engagement et cette expansion étaient liés à la volonté du Président de créer un meilleur climat pour les entreprises aux Etats-Unis, ce qui a déjà permis d'accroître la confiance des consommateurs et des entreprises depuis l'élection. Cependant, la fusion entre ces deux sociétés n'a pas encore été approuvée par le Gouvernement fédéral et les préoccupations d'ordre réglementaires demeurent, en particulier, car cette fusion pourrait redéfinir l'approvisionnement alimentaire à l'échelle mondiale. Le président Trump a affirmé aux PDG qu'il ne se positionnerait ni en faveur, ni contre cette opération.

## Politiques agricoles

#### ETATS-UNIS : les priorités du Farm Bureau pour 2017

Le Farm Bureau est le syndicat agricole majoritaire. Il dispose d'environ 6 millions de membres.

Du 6 au 11 janvier, le Farm Bureau a réuni à Phoenix (Arizona) 5 000 de ses membres pour son congrès annuel. Son président Zippy Duvall a rappelé l'importance de l'électorat rural dans l'élection du Président Trump et que de fait, le monde rural est en droit d'exiger la réalisation de ses attentes.

Ce congrès a été l'opportunité d'aborder les grandes priorités du syndicat:

##### La réforme de l'immigration

Le Farm Bureau, favorable à la mise en place d'un programme introduisant de la souplesse pour l'emploi de travailleurs immigrés dans l'agriculture et qui s'est toujours opposé à la construction d'un mur à la frontière mexicaine, espère faire entendre sa voix dans le débat. Le président Duvall a rappelé qu'au cours de sa campagne, Donald Trump avait affirmé souhaiter trouver une solution et avait rassuré les agriculteurs en leur promettant une place à la table des négociations « Il y a donc de l'espoir, si nous intervenons et si nous faisons entendre notre voix ». Une agricultrice de Louisiane a invité les agriculteurs à se tourner vers leurs représentants au Congrès : « nous devons expliquer aux législateurs ce que nous faisons, pourquoi nous avons besoin de travailleurs immigrés et qu'ils ne remplacent pas les travailleurs américains ».

##### Farm Bill 2018 :

Après d'après discussions (plus de 8 heures), les délégués du Farm Bureau ont finalement voté en faveur du maintien du principe de conditionnalité environnementale, *conservation compliance*, dans le Farm Bill 2018 pour l'obtention de subventions liées aux assurances

Depuis le Farm Bill 2014, le principe de conditionnalité environnementale - conservation compliance - s'applique au système de subventions pour les assurances aux grandes cultures (assurances aux cultures, assurances revenu sur les faibles pertes et système de prix d'intervention). Il exige notamment que les agriculteurs bénéficiant de subventions fédérales mettent en place des mesures de prévention





spécifiques sur les parcelles classées comme étant vulnérables à l'érosion et qu'ils s'abstiennent de drainer des zones humides, sous peine de perdre leurs subventions

EPA : agence de protection de l'environnement

[Voir Flash Agri n°224 décembre 2016](#)

grandes cultures. Un premier vote avait toutefois montré un désaccord des agriculteurs en la matière ; ils ont ensuite fait marche arrière, y voyant un moyen de conserver le soutien des associations de protection de l'environnement au maintien des subventions agricoles. Opposé initialement à cette mesure, le Farm Bureau y avait adhéré lors de la négociation du Farm Bill 2014, puisque cela permettait d'obtenir le soutien des groupes environnementaux, groupes qui s'étaient engagés à ne pas s'opposer aux subventions agricoles en échange de la mise en place de la conditionnalité environnementale. Les délégués se sont également prononcés en faveur du maintien dans le prochain Farm Bill de la politique nutritionnelle, qui met en place les bons alimentaires.

#### L'allègement des réglementations :

Les délégués ont voté une résolution faisant de la réforme réglementaire une priorité. Ils y opposent la déférence judiciaire aux avis des agences fédérales sur la mise en œuvre des réglementations, indiquent clairement que les agences fédérales comme l'EPA devraient suivre les intentions du Congrès dans la mise en œuvre des politiques, que les fonctionnaires et autres responsables devraient se retirer en cas de conflit d'intérêt et qu'ils ne devraient pas promouvoir les politiques sur les réseaux sociaux.

Enfin les délégués ont également adopté une résolution soutenant la désignation du procureur général Pruitt à la fonction d'administrateur de l'EPA.

## ETATS-UNIS : La réglementation sur le bien-être des animaux d'élevage en agriculture biologique est finalisée

En 2010, une évaluation conduite par le Bureau de l'Inspecteur Général (Office of the Inspector General) de l'USDA avait relevé une certaine hétérogénéité des espaces extérieurs mis à disposition des volailles en production biologique, en particulier pour les poules pondeuses. Suite à une consultation publique, l'USDA a estimé qu'il était nécessaire de mettre en place une réglementation pour résoudre notamment cette question. Les principaux producteurs, notamment dans l'industrie de la volaille et des œufs, avaient contesté la proposition de réglementation, indiquant qu'elle obligerait les entreprises à dépenser des millions de dollars pour rendre leurs installations conformes et qu'elle pourrait engendrer plus de maladies pour les animaux.

L'USDA a publié au Federal Register du 19 janvier 2017 une règle finale sur les conditions de bien-être animal dans les élevages en agriculture biologique.

L'objectif de cette nouvelle réglementation est d'apporter des clarifications dans la certification de la production biologique:

- La clarification des conditions de vie dans lesquelles les animaux doivent être élevés et traités par les éleveurs;
- Une clarification concernant les conditions de la pratique des mutilations afin de limiter le stress des animaux, et des précisions sur les mutilations interdites ;
- La clarification des termes « espace intérieur » et « espace extérieur » à disposition des animaux ;
- La fixation de densités maximales d'élevage pour les volailles, qui dépendent du type de production et du stade de vie des animaux ;
- La mise en place d'exigences de bien-être animal dans les transports pour l'abattoir ou pour la vente des animaux ;
- La clarification des exigences concernant la manipulation des animaux dans les abattoirs pour l'obtention de la certification biologique.

Cette réglementation sera effective le 20 mars 2017 et entrera en vigueur un an plus tard.



## Politiques environnementales

### ETATS-UNIS : Evaluation des risques de pesticides pour les pollinisateurs

EPA : Agence de protection de l'environnement

Le 12 janvier, l'EPA a publié un rapport préliminaire sur l'évaluation des risques de trois insecticides néonicotinoïdes, la clothianidine, le thiamethoxame et le dinotefurane, sur les pollinisateurs. L'agence a également publié la mise à jour de son évaluation des risques posés par l'imidaclopride sur les pollinisateurs, dont le rapport préliminaire avait été publié en janvier 2016.

Selon ce rapport, ces insecticides « ne présentent pas de risques significatifs pour les colonies d'abeilles ». Cependant la pulvérisation sur certaines cultures comme les concombres, les fruits à baies ou le coton, pourraient présenter des risques pour les abeilles qui peuvent entrer en contact direct avec leurs résidus.

Cette évaluation devrait être publiée prochainement au Federal Register et sera alors soumise à commentaires publics pendant 60 jours.

## Politiques alimentaires

### ETATS-UNIS : Rapport sur l'examen du programme nutritionnel pour les femmes, nourrissons et jeunes enfants

WIC : Special Supplemental Nutrition Program for Women, Infants and Children est un programme d'aide alimentaire de l'USDA qui cible spécifiquement les besoins nutritionnels des femmes en allaitement, en période post-partum, ainsi que ceux des nourrissons et des jeunes enfants (de moins de 5 ans).

Dietary Guidelines for Americans : publié tous les 5 ans depuis 1980, ce guide sert de référence nutritionnelle à tous les programmes alimentaires et nutritionnels fédéraux.

L'académie nationale des sciences, de l'ingénierie et de la médecine a réuni un comité d'experts afin d'examiner et d'évaluer les besoins nutritionnels des bénéficiaires du programme WIC. Le rapport publié par l'académie recommande un meilleur respect des lignes directrices alimentaires américaines en matière diététique (Dietary Guidelines for Americans) pour les individus de 2 ans ou plus et l'apport d'au moins 50 % des nutriments prioritaires. Le rapport recommande également à l'USDA de mieux adapter les aliments fournis aux besoins des femmes qui allaitent. Il suggère de mieux équilibrer les groupes d'aliments fournis notamment en ajoutant du poisson et en augmentant la quantité de céréales complètes, de fruits et de légumes. Il recommande aussi à l'USDA de réduire les quantités de jus, de lait, de légumineuses, et de beurre de cacahuète. Les bénéficiaires du programme pourraient ainsi substituer la viande par du poisson, le lait par des yaourts, et auraient plus de choix s'ils suivent des régimes végétariens ou végétaliens. Selon le rapport, l'USDA devrait également veiller à fournir des aliments adaptés aux capacités de transport, de stockage.

Le comité d'experts a par ailleurs recommandé à l'USDA de développer des outils et des stratégies pour aider les agences locales et les agences des Etats fédérés à conseiller les bénéficiaires.

### ETATS-UNIS : Des parlementaires républicains encouragent Donald Trump à abroger certaines réglementations nutritionnelles

La FDA a publié le 20 mai 2016 au Federal Register deux règles finales portant sur l'étiquetage nutritionnel, l'une concernant l'étiquetage nutritionnel des aliments commercialisés, l'autre sur les portions alimentaires pouvant être raisonnablement consommées en un repas.

La réglementation en matière de nutrition pour les repas

Le House Freedom Caucus, un groupe de conservateurs républicains de la Chambre des Représentants, a publié le 14 décembre 2016, une liste de 200 réglementations qu'il désire voir réexaminées ou abrogées par la nouvelle Administration dans les 100 premiers jours du mandat de Donald Trump. Le thème de la nutrition est particulièrement ciblé.

Parmi ces réglementations figurent en effet la réforme de la réglementation sur l'étiquetage nutritionnel de la FDA et la révision des normes nutritionnelles imposées pour les repas scolaires servis dans le cadre du *National School Lunch Program* et du *School Breakfast Program*, deux priorités soutenues par Michelle Obama. Selon le rapport du Caucus, la réglementation qui rend obligatoires l'augmentation des quantités de fruits, de légumes et de céréales complètes, et la diminution du sel, des sucres et des matières grasses dans les



scolaires servis dans le cadre du *National School Lunch Program* et du *School Breakfast Program* est applicable depuis la rentrée 2012.

rations scolaires est « trop contraignante et inapplicable dans les écoles. Les écoles jettent la nourriture que les élèves n'ont pas mangée ». Le Caucus estime que « ces règles sont les marques de l'Administration Obama, alors que les enfants ne mangent pas ces aliments, les industries ne peuvent pas s'adapter aux normes et les écoles perdent de l'argent. ».

## Politiques sanitaires

### ETATS-UNIS : Pesticides-OGM - Les enjeux réglementaires pour l'année 2017

EPA : Agence de protection de l'environnement

Plusieurs décisions clés qui devaient être prises en 2016 sur les pesticides et les OGM par les agences fédérales ont été repoussées à 2017. Ces décisions pourraient avoir des répercussions importantes sur l'agriculture américaine.

[Voir Flash Agri n°224 décembre 2016](#)

Glyphosate : L'EPA doit statuer sur les risques potentiels du glyphosate sur la santé humaine et décider de son retrait ou non du marché des herbicides. Tant les représentants de l'industrie des pesticides que les militants anti-pesticides pensent que l'EPA va probablement déclarer que le glyphosate est sans danger et continuer à autoriser sa vente. L'agence devrait aussi prendre d'importantes mesures cette année afin de limiter l'usage du chlorpyrifos, un insecticide développé par Dow Chemical Co. et largement utilisé pour les cultures de maïs, de coton et certains fruits et légumes. L'EPA doit, sur injonction d'un tribunal, évaluer les risques liés à cet insecticide d'ici le 31 mars 2017.

Pollinisateurs : En 2017, l'EPA doit finaliser plusieurs initiatives engagées dans le cadre de la Stratégie nationale lancée par la Maison Blanche en 2015 pour promouvoir la santé des abeilles et autres pollinisateurs, notamment la publication des évaluations scientifiques du risque sur les abeilles et autres insectes pollinisateurs concernant plusieurs insecticides néonicotinoïdes. L'EPA pourrait être amenée à restreindre l'usage de ces insecticides dans les fermes où des abeilles ont été introduites pour favoriser la pollinisation. La directrice des sciences et réglementations du groupe Beyond Pesticide qui milite pour l'élimination de ces insecticides craint cependant que cette dernière mesure ne puisse être finalisée par l'Administration Trump.

USDA : US Department of Agriculture – Ministère de l'agriculture des Etats-Unis

Enregistrement des pesticides : Le Congrès doit d'ici le 30 septembre 2017 ré-autoriser la loi sur l'enregistrement des pesticides (PRIA) qui confère à l'EPA la capacité de collecter des redevances auprès des fabricants de pesticides pour autoriser leur mise sur le marché.

Edition génomique : genome editing

Révision de la réglementation sur les OGM : la refonte par l'USDA de la procédure d'examen des nouvelles variétés d'OGM constitue l'une des mesures les plus attendues pour 2017. Cette révision pourrait faciliter aux entreprises productrices de semences l'obtention de l'approbation réglementaire pour les nouvelles variétés d'OGM.

La loi sur l'étiquetage obligatoire de la présence d'OGM dans les aliments a été signée par le Président Obama. Les entreprises auront le choix entre une mention explicite de la présence d'ingrédients OGM, un logo, ou bien un code barre ou un lien électronique pouvant être scanné par le consommateur via un smartphone et conduisant vers un site internet lui fournissant des informations complémentaires

Edition génomique : cette méthode, utilisée de manière croissante par les scientifiques et les entreprises, constitue un enjeu pour l'USDA, puisqu'elle ne nécessite pas l'introduction d'ADN étranger dans la plante. Or c'est ce qui déclenche l'intervention réglementaire de l'USDA. L'association des échanges des semences américaines, American seed trade association, souhaiterait que l'USDA prenne position à ce propos.

Etiquetage des OGM dans les aliments : l'USDA doit publier les dispositions d'application de la loi d'ici 2018. Un projet de règle avait été soumis à l'approbation de la Maison Blanche par l'ancienne Administration, mais le processus de finalisation de la publication de la "proposed rule" n'avait pu être finalisé. Dans le cadre du décret sur le "gel réglementaire" pris par le Président Trump, le projet a été retourné à l'USDA. Cette décision devrait aussi retarder l'étude que doit mener l'USDA sur l'accessibilité des consommateurs aux informations électroniques ou par code barre données dans le cadre de l'étiquetage OGM. La loi prévoyait la remise de cette analyse un an après sa promulgation (fin juillet 2017).

[Voir Flash Agri n°220 Juillet 2016](#)



### ETATS-UNIS : Découverte d'un cas d'influenza aviaire

La souche H5N2 était à l'origine de l'épidémie de 2014-2015, qui avait débuté en hiver 2014 et qui avait dévasté le cheptel avicole américain.

Le Ministère de l'Agriculture a annoncé le lundi 9 janvier que le virus H5N2 avait été identifié sur un canard colvert sauvage dans le Montana. L'animal avait été tué par un chasseur et testé dans le cadre de la surveillance de la faune sauvage.

Les autorités américaines sont très inquiètes et ont demandé aux éleveurs la plus grande vigilance en termes de biosécurité.

Aucune contamination de volailles d'élevage n'a pour l'instant été signalée.

### ETATS-UNIS : Les antibiotiques importants pour la santé humaine devront faire l'objet d'une prescription vétérinaire pour leur usage en élevage

**FDA : Food and Drug Administration**  
En avril 2012, la FDA avait lancé une stratégie volontaire de lutte contre l'antibiorésistance, visant à réserver l'usage des antibiotiques importants en médecine humaine dans la production animale aux seuls aspects de santé animale (et non comme facteur de croissance).

Les industries pharmaceutiques devaient faire état de leurs intentions quant à l'application des recommandations du guide dans les 90 jours après la publication du guide et les mettre en place sous 3 ans, c'est-à-dire au 31 décembre 2016. La FDA devait évaluer le taux d'adoption de ces recommandations 3 ans après l'adoption du guide (fin décembre 2016).

**AMM : autorisation de mise sur le marché**

La FDA vient d'annoncer qu'elle a finalisé la mise en place des recommandations du Guide de bonnes pratiques pour assister les industries pharmaceutiques dans l'usage judicieux des antibiotiques en alimentation animale publié en avril 2012. Ce guide visait à faire passer sous "surveillance vétérinaire" les antimicrobiens importants en médecine humaine utilisés en production animale et à éliminer l'usage "production animale", c'est-à-dire l'usage promoteur de croissance.

Au 3 janvier 2017, toutes les spécialités concernées se sont soit alignées avec les recommandations précitées, soit ont été volontairement retirées du marché (demande de retrait des autorisations de mise sur le marché). Par conséquent, l'Agence vient d'annoncer que les antibiotiques considérés comme importants en médecine humaine doivent désormais faire l'objet d'une prescription vétérinaire.

Sur les 292 nouvelles spécialités initialement concernées, 84 ont été complètement retirées du marché. Sur les 208 AMM restantes, 93 spécialités pour usage par voie orale dans l'eau sont passées du statut « libre-service » à celui de soumises à prescription vétérinaire, et 115 spécialités utilisées dans l'alimentation animale, qui étaient en vente libre auparavant, sont désormais soumises à prescription vétérinaire.

L'usage production (promoteur de croissance) a été supprimé pour 22 spécialités qui incluait cette indication dans la notice.

La FDA qui se félicite de ces résultats souhaite désormais se focaliser sur la gestion des antibiotiques en médecine vétérinaire et sur l'évaluation de l'impact des stratégies visant à contrecarrer l'émergence d'antibiorésistance lié à l'usage d'antibiotiques en médecine vétérinaire.

Les antibiotiques importants en médecine humaine peuvent toutefois continuer à être utilisés dans les élevages, mais sous prescription vétérinaire, pour des motifs de prévention, de traitement curatif ou de contrôle de maladie.

### ETATS-UNIS : ouverture du marché américain à la viande bovine française

**USDA – FSIS : US Department of agriculture – Food safety inspection service : service de la sécurité sanitaire des aliments, en charge de la sécurité sanitaire des viandes et ovoproduits.**

Les autorités américaines avaient levé en mars 2014 l'embargo qui frappait la viande bovine européenne à la suite de la crise de l'ESB.

Jusqu'alors seuls l'Irlande, la Lituanie et les Pays-Bas pouvaient exporter des viandes bovines aux Etats-Unis.

Le 12 janvier l'USDA-FSIS a informé les autorités françaises de la reconnaissance de l'équivalence du système d'inspection français pour les viandes bovines. Cette reconnaissance intervient au terme de négociations qui ont duré presque 3 ans, après l'examen d'un dossier très détaillé, un audit diligenté par les services vétérinaires américains en France du 31 août au 18 septembre 2015 et les très nombreux échanges bilatéraux qui ont suivi.

Les autorités françaises peuvent donc désormais agréer les entreprises (abattoirs et ateliers de découpe et de transformation) qui souhaitent exporter vers les Etats-Unis dès lors qu'elles répondent aux critères sanitaires définis.

Le premier agrément est dès à présent accordé à une entreprise productrice de viande de veau. Par ailleurs, le modèle de certificat sanitaire devant accompagner les viandes a été accepté par les autorités américaines.





**Copyright**

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique de Washington (adresser les demandes à [agro@ambafrance-us.org](mailto:agro@ambafrance-us.org))

**Clause de non-responsabilité**

Le Service Économique Régional s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette



Éditeur : Catherine Rogy  
Service Économique Régional  
Adresse : 4101 Reservoir Road N.W  
Washington DC, 20007, USA

Directeur de la publication : Catherine Rogy  
[Catherine.rogly@dgtresor.gouv.fr](mailto:Catherine.rogly@dgtresor.gouv.fr)  
Articles rédigés par Jade Boivin  
Revus par : Catherine Rogy  
Date de parution : 01-02-2017  
ISSN : Portail Marchés Extérieurs – 1638-1610  
Abonnement :  
En ligne : [cliquer ici](#)